

CIRCULAIRE D'ORGANISATION 2021-2022

ACADÉMIE DE LYON

CROSS COUNTRY



CHAMPIONNAT ACADÉMIQUE

A Mme. ou M. le professeur d'EPS, animateur d'AS,
S/c Mme. ou M. le président d'AS,

COMPÉTITIONS	DATES	LIEUX	ENGAGEMENTS
Championnat d'académie	Mercredi 8 décembre 2021	Pôle de loisirs bord de Loire CABL rue des Garennes ANDREZIEUX BOUTHEON	Qualification départementale et inscription sur OPUSS jusqu'au lundi 29 novembre 2021 à 23h00.
Championnat de France	Samedi 26 mars 2021	Reims - Marne - Académie de Reims	Qualification académique et remontée UDB

Cette compétition sera organisée dans le respect stricte du protocole en vigueur, du protocole sanitaire et des gestes barrières.

Tout manquement aux consignes données pourra faire l'objet d'une exclusion de la compétition.

Lieu : Pôle de Loisirs Bord de Loire, CABL rue des Garennes - ANDREZIEUX BOUTHEON 42160

Horaires :

- **Horaires des collèges :**
 - Arrivée à partir de 9H45
 - Début des courses : 10H30
 - Equipes BENJAMIN (2 filles et 2 garçons) : 10H30
 - SPORT PARTAGE : 11H15
 - Equipes COLLEGE (3 minimes filles et 3 minimes garçons, 1CG ou 1CF autorisé) : 11H30 (les cadet(te)s courent avec les minimes)
 - Fin des compétitions : 12H30

- **Horaires des lycées/LP :**
 - Arrivée à partir de 13H30
 - Début de la compétition : 14H00
 - Les minimes de Lycée courent avec les cadets(te)s
 - SPORT PARTAGE : 15H00
 - Fin des compétitions : 16H00

Les fiches de transport et le planning de passage des AS sera mis en ligne sur OPUSS après la clôture des inscriptions en ligne.

CIRCULAIRE D'ORGANISATION 2021-2022

ACADÉMIE DE LYON

- **Inscriptions et quotas**

- Qualification suite au cross départementaux, cross ouvert aux licenciés qualifiés UNSS, FFSA et FFH.
- **Inscription sur OPUSS obligatoire : aucune inscription ne sera enregistrée hors délai (29 novembre 2021 à 8h00). La base ne pourra être ouverte après la date butoir. Aucune modification possible le jour du cross. Les puces seront attribuées en amont pour chacun des élèves.**
- Aucun surclassement n'est autorisé.
- Licence UNSS obligatoire (présentation du listing de l'équipe sur place).

	Benj mixte	Min mixte	Lyc mixte	LP	Sport partagé
Ain	15	12	12	Tous les LP qui ont participé aux Championnats Départementaux	Tous
Loire	15	12	12	Tous les LP qui ont participé aux Championnats Départementaux	Tous
Rhône	15	12	12	Tous les LP qui ont participé aux Championnats Départementaux	Tous

2 équipes MAXIMUM par établissement et par catégorie. 6 coureurs maximum par équipe. Sauf équipe Benjamin : 4 coureurs.

Pour éviter toute erreur, pensez à vérifier que la catégorie et le sexe correspondent bien à l'élève inscrit.

ATTENTION au nouveau règlement :

Toute équipe composée d'au moins un coureur appartenant à une section sportive (quelle que soit l'activité) sera classée en EXCELLENCE.

- **Mesures sanitaires :**

Le port du masque est obligatoire sur tout le site, sauf au moment de la course.

Le brassage entre les AS est interdit.

Les enseignants sont responsables de la surveillance de leurs élèves et veillent à l'application des gestes barrières et des consignes sanitaires.

- Les courses se dérouleront par catégories et par AS.
- Les AS se présenteront 5 minutes avant la course, un sas d'attente avant le départ sera délimité par AS et les coureurs seront masqués durant l'attente.
- Chaque professeur devra récupérer ses élèves à l'arrivée, remettre les puces à l'accueil dans l'enveloppe dédiée, puis récupérer la collation pour ses élèves.

CIRCULAIRE D'ORGANISATION 2021-2022

ACADÉMIE DE LYON

En raison des conditions sanitaires : pas de vestiaires, prévoir une arrivée en tenue, bâches et abris.

Goûter : des pommes seront remises à chaque enseignant pour ses élèves.

Protocole : pas de remise de médailles individuelles, les médailles seront à disposition auprès des services départementaux ou du service régional. Pas d'envoi possible.

- **Plan Vigipirate :**

C'est l'affaire de tous. Vous devez être attentif et signaler à l'organisation tout ce qui vous paraît suspect. L'accès au site est strictement interdit à tout véhicule sauf secours et organisation. L'accès aux bus sera filtré par l'organisation.

REGLEMENT

- **Le règlement fédéral 2020 - 2024**

https://e95cdafe-6900-4c96-af92-5e137348af2b.filesusr.com/ugd/6f2115_8f180b303954456481161219cb412155.pdf

- **Lien pour la fiche Sport DISPOSITIONS GENERALES :**

<https://opuss.unss.org/article/telecharger-pj/2603822>

- **Lien pour la fiche Sport CROSS**

<https://opuss.unss.org/article/74142>

- **Tuto pour s'inscrire à la compétition :**

<https://opuss.unss.org/article/72595>

- **Tuto pour trouver un article :**

<https://opuss.unss.org/article/72596>

- **Accueil et organisation**

- Tous les professeurs accompagnateurs d'équipe doivent être munis d'une chasuble.
- Récupérer l'enveloppe de son établissement avec les puces (1 numéro de puce correspond à 1 élève précis : bien le respecter). Vérifier la liste et les numéros de puces. Rendre immédiatement la puce à l'accueil si un élève est absent.
- Pas de vestiaires disponibles. Prévoir une surveillance de vos affaires. Vous pouvez prévoir une bâche, un abri ou une tente base.
- **Pour des raisons de sécurité et afin d'assurer à chacun une stricte égalité des chances, les chaussures à pointes sont interdites à tous. Des contrôles seront effectués et les contrevenants interdits de départ ou disqualifiés à l'arrivée.**
- Des professeurs ainsi que des jeunes secouristes jalonneront le parcours pour assurer la sécurité. Le poste de secours se situe à l'arrivée avec un médecin.
- A l'arrivée, les professeurs récupèrent leurs élèves et rendent les puces à l'accueil.
Toute puce manquante sera facturée 5€.

- **Chronométrage**

- Puces électroniques : les élèves courent au temps.

CIRCULAIRE D'ORGANISATION 2021-2022

ACADÉMIE DE LYON

- Une enveloppe contenant les puces de ou des équipe(s) sera remise au professeur à l'accueil.
- Les puces sont nominatives : elles ne doivent en aucun cas être attribuées à un autre élève.
- Les puces sont récupérées par l'enseignant de l'AS à l'arrivée.
- En cas d'abandon, le coureur doit impérativement se présenter à l'arrivée et rendre sa puce à son professeur.

Puce à fixer aux lacets :

1. Passer les liens dans les lacets sur le haut de la chaussure
2. Passez la puce dans les liens

- **Organisation sportive**

Les horaires et parcours sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscrits et des contraintes d'organisation. Plan et horaires en annexe de la circulaire.

CIRCULAIRE D'ORGANISATION 2021-2022

ACADÉMIE DE LYON

FICHE SPORT	<p>La fiche sport nationale, disponible sur OPUSS est la référence du championnat. Cependant, compte-tenu du contexte sanitaire, le cross académique se déroulera par AS sans brassage. Les résultats seront au temps et par cumul des performances pour chaque équipe.</p>
JEUNE OFFICIEL	<p>Possibilité d'inscrire, auprès du service régional de Lyon (sr-lyon@unss.org), des jeunes officiels sur l'un des 6 rôles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeune Coach - Jeune Reporter - Jeune Secouriste - Jeune Dirigeant - Jeune Organisateur - Jeune Éco-responsable
JURY	<p>Un animateur d'AS minimum par AS. Inscription en ligne obligatoire. 1 établissement = 1 enseignant jury : communiquer le poste souhaité à sr-lyon@unss.org</p>
CONDITIONS DE PARTICIPATION	<p>Se reporter à la fiche sport nationale pour vérifier les conditions de participation et de constitution d'équipe (Fiche Sport National de Cross-Country).</p> <p><i>Etant garant du Règlement Fédéral UNSS, les services régionaux UNSS peuvent procéder, si nécessaire, à toute disqualification même à posteriori de la rencontre.</i></p>
LICENCES	<p>Licence avec photos obligatoire.</p> <p>Chaque association sportive a la responsabilité de la saisie des coureurs et des jeunes officiels qui participeront au championnat sur une inscription en ligne spécifiquement ouverte pour cette compétition sur OPUSS.</p> <p>Après cette saisie, la feuille de composition d'équipe et l'inscription en ligne du jeune officiel doivent être imprimées et remises au responsable au moment de l'accueil.</p>

CIRCULAIRE D'ORGANISATION 2021-2022

ACADÉMIE DE LYON

ACCOMPAGNATEURS	Si l'accompagnateur n'est pas professeur d'EPS - animateur d'AS, vous devez obligatoirement compléter l'attestation d'agrément des accompagnateurs (annexe 3 du règlement fédéral), disponible sur OPUSS (documents de rentrée).
REMONTÉES DES RÉSULTATS ET JO	Géré par le service régional Lyon.
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES	Prévoir des masques de rechange en cas de perte. Pas de collation chaude.
TRANSPORTS	Transports gérés par le service départemental pour les AS de la Loire sd042@unss.org et par le service régional pour les AS du Rhône et de l'Ain. Ne pas oublier de faire la demande de transport en précisant votre effectif pour le 29 novembre 2021 à 23h00 via le google form dédié : https://forms.gle/iraumpFkDuP1ErW69 . Fiches de transport disponibles sur OPUSS.
SERVICE RESPONSABLE	Service Régional UNSS LYON 20 boulevard Marcel Sembat 69200 VENISSIEUX 04 78 97 22 22 sr-lyon@unss.org